

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE CACOUNA**

Le 5 août 2013

Procès-verbal de la session régulière du conseil de la Municipalité de Cacouna, tenue le cinquième jour d'août deux mille treize (2013) à 19h30, à la salle municipale située au 415, rue de l'Église à Cacouna, lieu ordinaire des sessions de ce conseil.

Présences:

Gilles D'amours	#1	présent
Rémi Beaulieu	#2	présent
Francine Côté	#3	présente
Gilbert Dumont	#4	absent
André Guay	#5	présent
Carol Jean	#6	présent

1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue

La séance est ouverte à 19h30, la mairesse, Madame Ghislaine Daris préside l'assemblée et Madame Madeleine Lévesque, directrice générale et secrétaire-trésorière, rédige le procès-verbal.

2013-08-215.2 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur Carol Jean
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que l'ordre du jour soit adopté tel que lu et que le point « affaires nouvelles » reste ouvert pour ajout si nécessaire.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL
 - 3.1 Session ordinaire du 8 juillet 2013
4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE
 - 4.1 Ratification des déboursés et adoption des comptes du mois
 - 4.2 Association canadienne du cancer de l'Est du Québec
 - 4.3 Règlement no 61-13 - Programme de revitalisation (2014-2017)
 - 4.4 Croix-Rouge - Lac Mégantic
 - 4.5 Le Rendez-vous SAM
 - 4.6 Colloque de zone
 - 4.7 Invitation à la cérémonie de citation de la maison Denis-Launière
5. SÉCURITÉ PUBLIQUE
 - 5.1 Rapport du service incendie
6. TRANSPORT
 - 6.1 Correspondance - Sylvie Michaud-Fabien Nadeau
 - 6.2 Municipalité Saint-François-Xavier-de-Viger - Contrôle sablières
 - 6.3 Achat de terrain - Parc industriel
 - 6.4 Correspondance - Construction B.M.L.
 - 6.5 Subvention amélioration du réseau routier municipal
 - 6.6 MTQ - Correctifs asphalte rue du Patrimoine

7. HYGIÈNE DU MILIEU

- 7.1 Correspondance - MDDEP
- 7.2 Soumissions - Laboratoire de sol - Rue du Quai
- 7.3 Travaux rue du Quai - Addendas 1,2,3
- 7.4 Réclamation Allen - suivi
- 7.5 Travaux entre rue Beaulieu - Meunerie - Avis de changement
- 7.6 Regard RD-1- travaux et paiement
- 7.7 LVM - correspondance
- 7.8 Clôture - bassins aérés
- 7.9 Soumission - émondage rue du Quai
- 7.10 Ordre de changement no 16 - lot #2 et paiement
- 7.11 Décompte progressif no 12 - Réception définitive - lot #3
- 7.12 Demande à la Commission Municipale - LET

8. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

- 8.1 Rapport des permis de construction et certificats d'autorisation
- 8.2 Règlement no 63-13 - Changement au règlement de zonage 19-8-2
- 8.3 Comité consultatif d'urbanisme - Procès-verbal du 16 juillet 2013
- 8.4 CPTAQ - décision 405234
- 8.5 CPTAQ - décision 374458
- 8.6 Avis de motion - Transformer zone 84-P, inclusion d'une zone CH dans le secteur de la rue de la Fabrique et de l'Église, modification de la zone 92-CH
- 8.7 CPTAQ - décision préliminaire dossier 404957

9. LOISIRS ET CULTURE

- 9.1 Rapport mensuel des Loisirs Kakou inc.
- 9.2 Avis motion - règlement d'emprunt bibliothèque
- 9.3 Caméras de surveillance

10. AUTRES DOSSIERS

11. INFORMATIONS - Prochaine réunion le 9 septembre 2013

12. AFFAIRES NOUVELLES

- 12.1 Pétitions rue de la Grève

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2013-08-216.3 Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 8 juillet 2013

Il est proposé par monsieur Carol Jean
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le procès-verbal de la session régulière du 8 juillet 2013 soit adopté en sa forme et teneur sauf à la résolution 2013-07-205.6.4, on doit ajouter les mots «plus taxes » après les chiffres 100 000\$.

4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

2013-07-217.4.1 Ratification des déboursés de juillet 2013 et approbation des comptes du mois de juillet 2013

Il est proposé par monsieur André Guay
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil accepte la liste du journal du budget révisé 1 du 22 juillet 2013.

Que les comptes pour la période du 1 au 31 juillet 2013 soient ratifiés et payés tels que présentés pour un montant total de 146 674.99\$ à même le fonds général et de 4 072.78\$ à même le règlement d'emprunt no 34-10; la facture au montant de 801.40\$ de Consortium Cima+/Roche (lot 3) étant retenue.

Que madame Ghislaine Daris, mairesse et madame Madeleine Lévesque, dir. gén. / sec. trés. soient autorisées à effectuer les paiements pour et au nom de la Municipalité de Cacouna. La dir. gén. & sec. trés. confirme la disponibilité de crédits nécessaires afin de payer les comptes.

4.2 Association canadienne du cancer de l'Est du Québec

Dépôt d'une correspondance de l'Association du Cancer de l'Est du Québec demandant de souscrire à la campagne de financement auprès des municipalités de l'Est-du-Québec.

4.3 Règlement no 61-13 - Programme de revitalisation (2014-2017)

Reporté à une séance ultérieure pour étude.

2013-08-218.4.4 Croix-Rouge - Lac Mégantic

Attendu les événements survenus en début de juillet au Lac Mégantic;

Attendu que le conseil de la Municipalité de Cacouna est conscient du soutien qui est offert par la Croix-Rouge;

Attendu que des sommes d'argent sont attendues par l'organisme pour venir en aide aux personnes sinistrées;

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna donne la somme de 300\$ à la Croix-Rouge afin d'aider les sinistrés du Lac Mégantic.

4.5 Le Rendez-vous SAM

Le Service d'achat pour les municipalités offre trois conférences juridiques lors de la tenue du congrès de la FQM en septembre prochain. Les ateliers concernent l'attribution des contrats municipaux.

2013-08-219.4.6 Colloque de zone

Invitation à la directrice générale d'assister au colloque de zone de l'Association des directeurs municipaux du Québec qui se tiendra le 12 septembre prochain à Packington au coût de 60\$.

Il est proposé par madame Francine Côté
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte que madame Madeleine Lévesque assiste au colloque de zone de l'Association des directeurs municipaux du Québec le 12 septembre prochain.

Que le conseil accepte de défrayer le coût de l'inscription de 60\$ ainsi que les frais encourus sur présentation des pièces justificatives.

4.7 Invitation à la cérémonie de citation de la maison Denis-Launière

Madame Anne Archambault Grand Chef de la Première Nation Malécite de Viger lance une invitation aux membres du conseil à la cérémonie de citation de la maison Denis-Launière comme immeuble patrimonial et au dévoilement de la plaque commémorative, le 11 août prochain.

5. SÉCURITÉ PUBLIQUE

5.1 Rapport du service incendie

Dépôt du rapport concernant le service incendie pour information.

6. TRANSPORT

2013-08-220.6.1 Correspondance - Sylvie Michaud-Fabien Nadeau

Madame Sylvie Michaud et monsieur Fabien Nadeau propriétaires du 110 Place Bellevue nous demandent de municipaliser la rue privée « Place Bellevue » lot 129-2-4.

Il est proposé par monsieur Carol Jean
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna reporte la décision à une prochaine réunion pour étude.

6.2 Municipalité Saint-François-Xavier-de-Viger - Contrôle sablières

Madame Yvette Beaulieu, directrice générale de la Municipalité de Saint-François-Xavier-de-Viger nous transmet copie d'une résolution adoptée par le conseil municipal le 8 juillet dernier demandant à la MRC l'amélioration du contrôle des quantités de matériaux granulaires extraites des carrières et sablières de la MRC.

2013-08-221.6.3 Achat de terrain - Parc industriel

Dépôt au conseil de la promesse de vente signée par monsieur Roger D'Amours ainsi que la Municipalité de Cacouna pour l'achat de la propriété du lot 103-P d'une superficie de 189 700 mètres carrés.

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte la promesse de vente de monsieur Roger D'Amours pour l'achat du terrain lot no 103-P du cadastre de la Paroisse de Cacouna sur une superficie de ± 189 700 mètres carrés au coût de 100 000\$ plus taxes.

Que la dite somme soit payée à même les surplus non affectés.

Que Me Marie-Josée Raymond notaire soit mandatée pour effectuer la transaction.

Que madame Ghislaine Côté Daris mairesse et madame Madeleine Lévesque directrice générale soient nommées pour la municipalité afin de signer l'acte notarié avec monsieur Roger D'Amours.

6.4 Correspondance - Construction B.M.L.

Monsieur Jean-François Jolicoeur, ingénieur chargé de projets de Construction B.M.L. fait suite à notre correspondance du 1^{er} février dernier constatant les déficiences évoquées concernant les travaux de pavage de la rue du Couvent.

Il nous avise que l'aspect visuel de l'asphalte est dû au mélange ESG-14 accepté lors de notre soumission qui comporte un mélange avec plus de pierres et le sablage des joints a été corrigé le 10 juillet dernier.

2013-08-222.6.5 Subvention amélioration du réseau routier municipal

Suite à la demande de subvention pour l'amélioration du réseau routier municipal,

Il est proposé par monsieur Gilles D'Amours
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna approuve les dépenses pour les travaux effectués sur la rue de la Fabrique pour un montant subventionné de 10 000\$, conformément aux exigences du ministère des Transports.

Que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la route dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

2013-08-223.6.6 Asphalte rue du Patrimoine - correctif

Attendu que l'asphalte a été refait sur la rue du Patrimoine entre la Caisse Populaire et la Meunerie par un sous-traitant du Ministère des Transports du Québec;

Attendu que ces travaux démontrent des anomalies telles que l'eau reste sur la surface de la rue en face des numéros civiques 633 et 700 du Patrimoine;

Attendu que le joint à l'extrême « est » des travaux n'est pas uniforme;

Attendu que certains trous d'homme sont plus creux et peuvent être dangereux pour la circulation routière;

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Carol Jean
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna demande au Ministère des Transports du Québec d'effectuer les correctifs nécessaires au pavage de la rue du Patrimoine afin de sécuriser la circulation dans ce secteur.

7. HYGIÈNE DU MILIEU

7.1 Correspondance - MDDEP

M. Jean-Marie Dionne, directeur régional du Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs nous informe dans une correspondance qu'il souhaite consulter les documents que l'on a fait établir en vertu des dispositions du 1^{er} alinéa de l'article 25 du Règlement sur le captage des eaux souterraines (Q-2, r.6).

7.2 Soumissions - Laboratoire de sol - Rue du Quai

Dépôt de deux soumissions pour le contrôle de qualitatif des matériaux pour les travaux de la rue du Quai.

-Inspec-sol	4255\$	plus taxes
-LER	2981.25\$	plus taxes

L'acceptation de la soumission sera effectuée lorsque le règlement d'emprunt sera autorisé.

7.3 Travaux rue du Quai - Addendas 1, 2, 3

Trois addendas ont été publiés suite à l'appel d'offres de la rue du Quai concernant quelques précisions à apporter au devis.

7.4 Réclamation Allen - suivi

Dépôt de copie de correspondances expédiées par Me Yves Boudreault de Tremblay Bois Mignault Lemay s.e.n.c.r.l. avocats :

- L'une autorisant que la cause soit entendue dans le district de Kamouraska,
- Une autre indiquant qu'un interrogatoire est prévu pour le 6 septembre prochain

- Une dernière adressée au Ministère des Transports du Québec demandant de confirmer par écrit leur intention de payer les montants réclamés ainsi que les honoraires professionnels conjointement avec la Municipalité.

2013-08-224.7.5 Travaux entre rue Beaulieu- Meunerie - Avis de changement

Afin de terminer les travaux entre la rue Beaulieu et la Meunerie, un montant de 1600.78\$ plus taxes est demandé pour tourner le bout du mur sur 4 mètres linéaires en recul incluant excavation, remblai, pierre nette et main-d'œuvre, membrane, mg-20 et blocs s'il en manque.

Il est proposé par monsieur André Guay
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte la soumission de Excavations Bourgoin & Dickner Inc. pour terminer les travaux de terrassement requis entre la rue Beaulieu et Meunerie pour un montant de 1600.78\$ plus taxes.

2013-08-225.7.6 Regard RD-1 - travaux et paiement

Dépôt au conseil du bordereau d'exécution de travail pour le regard RD-1 fait aux bassins aérés. Les travaux étant terminés à 100%. Le montant total s'élève à 56 836.52\$ taxes incluses moins retenue de 10% soit le solde de 51 152.86\$.

Il est proposé par monsieur Carol Jean
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte de payer Excavations Bourgoin et Dickner pour la modification au regard RD-1 selon le décompte progressif no 1 soit la somme de 51 152.86\$ taxes incluses à même le règlement d'emprunt 34-10.

Qu'une facture soit expédiée à Consortium Cima+/Roche pour la portion à être remboursée à la municipalité selon le protocole d'entente signée entre les parties.

7.7 LVM - correspondance

M. Noël Huard, ingénieur, directeur des ventes de LVM nous informe que la décision rendue par l'Autorité des marchés financiers (AMF) vise Dessau inc. et Verreault mais ne touche pas LVM.

2013-08-226.7.8 Clôture - bassins aérés

M. Pierre L'heureux, ingénieur de Roche nous informe que l'entrepreneur Lafontaine Leclerc est disposé à participer financièrement (50% des frais de notaire et/ou juridique jusqu'à concurrence d'un montant d'environ 4000\$) à une éventuelle régularisation des titres de propriété dans le cas où la clôture demeurerait à la place actuelle.

Il est proposé par monsieur Gilles D'Amours
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil demande à Lafontaine Leclerc de replacer la clôture telle que prévu initialement, d'ici 30 jours.

7.9 Soumission-émondage rue du Ouai

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

2013-08-227.7.10 Ordre de changement no 16 - lot #2 et paiement

Dépôt d'un ordre de changement no 16 du lot #2 concernant la plantation d'arbres au 484, rue du Patrimoine au montant de 524.70\$ plus taxes et ce, remboursable à 100% par le Ministère des Transports du Québec.

Il est proposé par madame Francine Côté
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte l'ordre de changement no 16 relatif à la plantation d'arbres au 484, rue du Patrimoine et accepte de payer la Cie Wilfrid Allen au montant de 603.27\$ taxes incluses à même le règlement d'emprunt no 34-10.

2013-08-228.7.11 Décompte progressif no 12 - Réception définitive - lot #3

M. Pierre L'Heureux, ingénieur du Consortium Cima+/Roche nous propose d'effectuer la réception définitive des travaux du lot #3 et ce, conditionnellement à la réception des documents attestant le paiement de la main-d'œuvre, les sous-traitants et fournisseurs, la CSST et la CCQ. Il faudra également recevoir quittance finale des sous-traitants ayant dénoncé leur contrat. Une retenue spéciale de 8 390\$ est appliquée pour la problématique de la localisation de la clôture (côté ouest) jusqu'à ce que le tout soit résolu.

Il est proposé par monsieur Carol Jean
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna attend de recevoir tous les documents requis et l'entente avec Lafontaine Leclerc pour la relocalisation de la clôture avant de procéder à la réception définitive.

2013-08-229.7.12 Demande à la Commission municipale - LET

Attendu qu'une entente a déjà été conclue entre la Ville de Rivière-du-Loup et la Municipalité de Cacouna pour l'implantation du site d'enfouissement technique sur son territoire;

Attendu que le conseil a étudié les ententes concernant le lieu d'enfouissement de d'autres municipalités;

Attendu que le lieu d'enfouissement technique occasionne des bris de routes, des dépotoirs clandestins, des odeurs, nuisance à l'environnement;

Attendu que le conseil de la Municipalité de Cacouna a rencontré le conseil de la Ville de Rivière-du-Loup concernant l'entente de tarification du Lieu d'enfouissement technique;

Attendu que le conseil de la Municipalité de Cacouna a demandé à la Ville de Rivière-du-Loup des redevances concernant l'établissement d'un lieu d'enfouissement technique sur son territoire;

Attendu que la Ville de Rivière-du-Loup ne s'est pas montrée réceptive à la demande;

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Gilles D'Amours
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna demande à la Commission municipale du Québec de rencontrer les municipalités de Cacouna et Rivière-du-Loup afin de tenir des audiences pour conclure une entente raisonnable entre les parties concernant le site d'enfouissement technique.

8. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

8.1 Rapport des permis de construction et des certificats d'autorisation

Les statistiques des permis généraux et certificats sont déposés au conseil pour information générale.

8.2 Règlement no 63-13 - Changement au règlement de zonage 19-8-2

Reporté à une séance ultérieure.

2013-08-230.8.3 Comité consultatif d'urbanisme - Procès-verbal du 16 juillet 2013

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte le procès-verbal du Comité consultatif d'urbanisme du 16 juillet 2013.

8.4 CPTAQ - décision 405234

La Commission de Protection du territoire agricole du Québec a autorisé les deux aliénations en faveur de Ferme Maillo ainsi que l'aliénation en faveur de Ferme Bernard lebel 1990 inc.

8.5 CPTAQ - décision 374458

La Commission de Protection du territoire agricole du Québec a autorisé l'aliénation et l'utilisation à des fins autres que l'agriculture, soit à des fins résidentielles, des lots situés à l'intérieur des « îlots déstructurés » de type 1 (avec morcellement) identifiés sur le support cartographique déposé au greffe de la Commission.

Pour les îlots de type 1, lorsqu'il y a morcellement pour la création d'emplacements résidentiels, un accès en front du chemin public, d'une largeur d'au moins 10 mètres, ne peut

être détaché de la propriété si celle-ci a une profondeur de plus de 60 mètres et comporte une superficie de plus de 4 hectares.

Toutefois, cette autorisation est assujettie à certaines conditions.

8.6 Avis de motion - Transformer zone 84-P, inclusion d'une zone CH dans le secteur de la rue de la Fabrique et de l'Église, modification de la zone 92-CH

Avis de motion est régulièrement donné par monsieur Carol Jean, conseiller qu'à une prochaine séance du conseil sera présenté pour adoption un règlement transformant la zone 84-P, inclusion d'une zone CH dans le secteur de la rue de la Fabrique et de l'Église ainsi que la modification de la zone 92-CH.

8.7 CPTAQ - décision préliminaire dossier 404957

Selon les observations énoncés dans la demande, la Commission de Protection du territoire agricole du Québec, après pondération de l'ensemble des critères, considère que cette demande devrait être refusée, notamment parce que ce morcellement aurait pour effet de multiplier le nombre d'unités foncières, affectant ainsi l'homogénéité du milieu.

9. LOISIRS ET CULTURE

2013-08-231.9.1 Rapport mensuel des Loisirs Kakou Inc.

Dépôt du rapport mensuel de monsieur Jean-Yves Chouinard, Coordonnateur en loisirs.

Il est proposé par monsieur Carol Jean
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil demande de revoir l'offre du projet Rime afin qu'un artiste plus connu nous soit proposé et soit accepté par le conseil municipal au préalable.

9.2 Avis motion - règlement d'emprunt bibliothèque

Avis de motion est régulièrement donné par monsieur André Guay, conseiller qu'à une prochaine séance du conseil sera présenté pour adoption un règlement d'emprunt pour l'aménagement de la bibliothèque municipale à la sacristie de l'église St-Georges-de-Cacouna.

2013-08-232.9.3 Caméras par surveillance

Attendu que du vandalisme survient à différents moments au Parc Fontaine Claire ainsi qu'au Loisirs Kakou Inc.;

Attendu que des bris sont occasionnés suite à ces événements;

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Carol Jean
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna autorise l'achat de caméras de surveillance pour être installés au Parc Fontaine Claire ainsi qu'au Loisirs Kakou pour une somme d'environ 425\$ plus taxes ainsi que l'achat de panneaux de signalisation indiquant la surveillance par caméra.

10. AUTRES DOSSIERS

11. INFORMATIONS

12. AFFAIRES NOUVELLES

12.1 Pétition rue de la Grève

Dépôt d'une pétition des résidents de la rue de la Grève indiquant qu'ils sont en désaccord à ce que le terrain du 272, rue de la Grève sert pour fin d'encan de toutes sortes.

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2013-08-233.14 Clôture de l'assemblée

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Qu'advenant 21h00 et l'ordre du jour étant épuisé, que l'assemblée soit close.

Madeline Lévesque, dir. gén. /sec. trés.

Ghislaine Daris, mairesse
